



الشركة الوطنية للإذاعة والتلفزة  
 ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵔⴰⵎⴰⵙⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ  
 Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision

## DECISION DE RECRUTEMENT

Réf: 04/22/A.T/t.o.t.t

### LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf: GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

### DECIDE

#### Article 1 : Objet

L'opération n° 04/22/A.T est lancée pour le recrutement de six (06) Techniciens et opérateurs ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité	Une expérience professionnelle est souhaitable en tant que Technicien Télécom
Technicien et opérateur	06 postes	Titulaire d'un diplôme de BTS, DTS ou équivalent	BAC+2	-Télécommunication et réseaux -Electronique	

#### Article 2 : Principales missions

Le Technicien et opérateur veille au maintien au plus haut niveau de la qualité des signaux, de la fiabilité et de la sécurité des réseaux de télécommunication et des émetteurs. Il est garant du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements techniques et informatiques dédiés à la diffusion de la télévision et radio. Il est ainsi chargé de :

- Coordonner et faire appliquer les opérations d'entretien et de maintenance définies par l'Ingénieur Télécommunications dans le programme de maintenance;
- Apporter un soutien aux Ingénieurs Télécommunications dans la conception et la mise en œuvre des réseaux de télécommunication et des émetteurs ;
- Participer à la mise au point des installations ;

- Proposer des solutions d'aménagement et d'améliorations ;
- Procéder à la maintenance préventive des matériels ;
- Intervenir rapidement sur appel pour procéder à des interventions de maintenance correctives ;
- Participer aux études pour faire évoluer les installations et les mettre en œuvre ;
- Assurer le reporting à sa hiérarchie.

### **Article 3 : Compétences requises**

Le Technicien et opérateur doit être doté de bonnes aptitudes rédactionnelles et avoir des notions de base en anglais. Il doit en sus avoir les compétences suivantes :

#### **❖ Techniques :**

- Maîtriser :
  - Les signaux vidéo et audio, analogiques et numériques, compressés et non compressés ;
  - La propagation des ondes électromagnétiques en milieu guidé et en milieu libre ;
  - Les modulations analogiques et numériques ;
  - La nature et topologie des réseaux de transport ;
  - La synoptique et fonctionnalités des équipements télécom;
  - Les normes de télécommunications ;
  - La réglementation électrique, des normes et règles de sécurité et d'habilitation électrique ;
- Niveau pratique en informatique bureautique et DAO (Dessin assisté par ordinateur) ;

#### **❖ Comportementales :**

- Disponibilité ;
- Esprit d'analyse ;
- Esprit d'équipe ;
- Communication ;
- Polyvalence ;
- Sens du diagnostic ;
- Respect des contingences de l'antenne ;
- Intérêt pour les nouvelles technologies.

### **Article 4 : Affectation et type de contrat**

- Contrat à durée indéterminée.
- Les candidats retenus seront affectés, selon le mérite, à l'un des centres appartenant aux services régionaux suivants :
  - Service Régional de Casablanca (2) ;
  - Service Régional d'Al Houceima (1) ;
  - Service Régional d'Agadir (1) ;
  - Service Régional de Laayoune (1) ;
  - Service Régional d'Oujda (1) ;

### **Article 5 : Organisation du concours**

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral.
- Le test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de 10/20 seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

**Note Finale= Note du test écrit\*0,4 + Note du test oral\*0,6**

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	BAREME	LANGUE	DUREE DE TEST
TEST ECRIT	- QCM portant sur le volet Télécom et Réseaux	Note/ 20	Français	1 H
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe ou Français	20 MIN

**Article 6 : Conditions du concours**

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de 45 ans au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000» avec comme objet 04/22/A.T/t.o.t.t Le dossier doit remplir les conditions suivantes :

Le dossier doit contenir :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une(1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une(1) copie certifiée conforme de la CIN.

Les documents ci-dessous doivent être envoyés sous pli fermé portant la référence de l'opération et du poste, le nom et le prénom du candidat au verso de l'enveloppe.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les conditions requises sera systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le ...11.FEV.2023.

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site [emploi-public.ma](http://emploi-public.ma) et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

  
**Faïçal LARAICHI**  
 Président Directeur Général  
 Société Nationale de  
 Radiodiffusion et de Télévision